

## Un *policy mix* insoutenable

FRÉDÉRIC LEBARON

Les plus récentes données des comptes nationaux et des enquêtes de conjoncture confirment l'importance du ralentissement de l'économie européenne et la dégradation sociale de grande ampleur qui a commencé à l'accompagner dans plusieurs pays<sup>1</sup>.

Le taux de chômage harmonisé au sein de la zone euro reste historiquement très élevé, à 10,2 % en septembre 2011, soit pratiquement le même niveau qu'un an auparavant, ce qui illustre le grippage actuel de la reprise, en particulier lorsqu'on considère les évolutions sur le marché du travail : en fait, on peut même se demander s'il y a vraiment eu reprise en Europe, en dehors de quelques pays ayant connu des taux de croissance élevés et des baisses marquées de leur taux de chômage en 2010<sup>2</sup>.

Dans plusieurs pays soumis aux politiques budgétaires les plus restrictives, la dégradation est encore plus marquée : en Grèce, le taux de chômage (harmonisé) a atteint 17,6% en juillet 2011, en progression régulière et vive tout au long de l'année 2011 après un accroissement déjà brutal consécutif à la crise de 2009 ; en Irlande, il a recommencé à progresser au printemps 2011 et atteint en juillet le taux historiquement élevé de 14,5%, avant de diminuer légèrement depuis. Le record est actuellement détenu par l'Espagne avec 22,6% en septembre 2011, là encore, en progrès régulier depuis 2010. Lorsqu'on considère le taux de chômage harmonisé par Eurostat, aucun pays européen ne peut aujourd'hui exhiber une tendance nettement favorable en 2011, surtout en comparaison avec les années 2007-2008.

Même dans les pays qui connaissent apparemment les meilleures performances structurelles, l'évolution récente n'est guère brillante et même plutôt inquiétante en 2011. En Allemagne, le taux de chômage stagne autour d'un taux harmonisé de 6% en 2011, un taux officiel national de 7% en

1. [http://www.gecodia.fr/Les-PMI-en-zone-euro-s-enfoncent-en-octobre\\_a2390.html?preaction=nl&id=17532665&idnl=99243&](http://www.gecodia.fr/Les-PMI-en-zone-euro-s-enfoncent-en-octobre_a2390.html?preaction=nl&id=17532665&idnl=99243&)

2. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&language=fr&pcode=teilm020&tableSelection=1&plugin=1>

septembre. Mais cette performance doit être nuancée dans un contexte de fort « sous-emploi » caché, révélé par un taux très élevé de travail à temps partiel : il était déjà de 21,9% en 2009, selon les données de l'OCDE<sup>3</sup>, contre seulement 13,3% en France. Par ailleurs, le chômage partiel a permis de faire face à la contraction de l'activité en 2009. Conséquence de ce sous-emploi caché : le nombre d'heures travaillées par personne a atteint en Allemagne une valeur très faible en 2009, avec 1390 heures seulement (selon les données du BIT) et n'a que faiblement évolué depuis lors. Même aux Pays-Bas, une certaine dégradation se fait jour également en 2011, à des niveaux de chômage qui restent bas (4,5%). Là aussi, le très fort taux de travail à temps partiel (36,7% de la population active en 2009 !) masque une forme de sous-emploi structurel (même si celui-ci n'est pas qualifié officiellement comme tel), avec un nombre d'heures annuelles travaillées de seulement 1317 heures en 2010, l'un des plus bas au monde.

L'année 2011 confirme que la dynamique négative n'est pas cantonnée à quelques pays en « grande difficulté », en particulier financière, mais qu'elle se généralise progressivement sur le marché du travail européen, même si elle prend des formes diverses, compte tenu des institutions et modèles sociaux nationaux différents<sup>4</sup>.

Les enquêtes de conjoncture les plus récentes, qui ont confirmé les anticipations pessimistes, ont conduit les gouvernements européens à réviser récemment à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2012 : 1% en France au lieu de 1,75% par exemple. De tels taux, s'ils sont réalisés, devraient s'accompagner au minimum d'une stagnation des taux de chômage aux niveaux très élevés actuels et de l'ensemble des conséquences sociales : hausse du chômage de longue durée, montée de la pauvreté, des inégalités, voire dégradation de la situation sanitaire (voir infra)<sup>5</sup>. Dans les pays soumis à un ajustement structurel brutal, les prévisions de croissance sont depuis des mois régulièrement révisées à la baisse et le ralentissement, voire la récession prolongée, s'accompagnent d'une progression rapide du chômage, qui ne devrait donc pas rapidement s'infléchir.

Trois ans après l'intensification de la crise des *subprimes* en 2008, les constats sont donc sévères pour l'économie de l'Europe : les politiques publiques menées jusqu'ici se sont accompagnées de dynamiques globalement défavorables en matière d'emploi, et les perspectives actuelles sont encore plus négatives. C'est dans ce contexte que s'opère cependant, depuis la mi-2010, un déplacement des politiques éco-

3. OCSE, Statistiques de la population active 1989-2009, Paris, OCDE, 2011.

4. B. Amable, *Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005.

5. BIT, *World of Work Report* 2011.

nomiques vers un « mélange » (« policy mix ») encore plus restrictif, rappelant de plus en plus clairement les dynamiques « vicieuses » des années 1930<sup>6</sup>. Porté par les pays qui connaissent les situations apparemment les plus favorables, ce changement d'orientation est aussi le résultat du durcissement politique de la Banque centrale européenne dans un contexte d'instabilité financière croissante.

### **Le biais de plus en plus restrictif des politiques publiques européennes**

Les politiques économiques et sociales constituent un ensemble complexe de décisions et de mesures (pour une part structurelles, pour une part conjoncturelles) dont les conséquences, échelonnées dans le temps, dépendent étroitement des structures sociales au sein desquelles elles sont mises en œuvre : il est particulièrement difficile, pour ne pas dire impossible, d'isoler l'effet (macroéconomique et social) d'une mesure (ou même d'un paquet de mesures) dans l'ensemble des liens d'interdépendance complexes entre acteurs et institutions, notamment celles qui s'établissent entre les acteurs publics et privés. En réalité, c'est un ensemble de décisions, une dynamique globale des politiques publiques, qui doivent être pris en compte simultanément, et dont l'effet ne peut être véritablement saisi « toutes choses égales par ailleurs », ce qui condamne les conceptions « naïves » de la relation entre les politiques et les dynamiques réelles<sup>7</sup>.

#### **Les politiques monétaires : la poursuite de l'obsession anti-inflationniste**

Durant la période récente, qui s'est accompagnée d'une dégradation globale du marché du travail, la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne s'est faite (jusqu'à très récemment) de plus en plus restrictive, tout en restant globalement accommodante si on la compare aux premières années de l'existence de la monnaie unique : alors que le taux d'intérêt directeur de l'institution n'a jamais baissé en dessous de 1% depuis la crise, soit un taux notablement plus fort qu'aux États-Unis ou au Japon (qui mettent en œuvre une politique de « taux zéro » ou très proches de zéro), le conseil des gouverneurs de la BCE l'augmente à deux reprises au premier semestre 2011, jusqu'au taux de 1,5% qui perdure jusqu'au début du mois de novembre, où une baisse « surprise » intervient. La motivation de l'augmentation est bien sûr l'inflation grandissante, même si celle-ci est liée aux prix de l'énergie et des matières premières, associée aux

6. F. Lebaron, « Un parfum d'années 30 », publié sur le site « Place au peuple », octobre 2012.

7. Cf. par exemple les analyses de Jan Tinbergen sur la relation entre « instruments » et « objectifs » de politique économique.

constats conjoncturels qui restent optimistes sur la reprise. L'inflation est en zone euro plus faible que partout ailleurs dans le monde, même si elle s'est accélérée en 2011, autour de 3% sur un an selon les données les plus récentes, ce qui l'éloigne de l'objectif de la BCE (un peu en-dessous de 2%).

Le Bulletin mensuel de la BCE d'octobre 2011 reflète clairement les cadres cognitifs largement partagés par les membres du Conseil des gouverneurs, en premier lieu du Directoire : « L'incertitude entourant les perspectives économiques reste particulièrement élevée et les risques à la baisse s'intensifient. Cela étant, les taux d'intérêt à court terme sont toujours bas. Il demeure essentiel que la politique monétaire s'attache au maintien de la stabilité des prix à moyen terme, garantissant par là même un ancrage solide des anticipations d'inflation dans la zone euro à un niveau compatible avec l'objectif du Conseil des gouverneurs de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme (...) Cependant, le Conseil des gouverneurs continue d'estimer que l'activité économique au sein de la zone euro bénéficiera de la poursuite d'une croissance positive dans les économies de marché émergentes ainsi que du bas niveau des taux d'intérêt à court terme et des diverses mesures adoptées pour soutenir le fonctionnement du secteur financier ».

La représentation officielle de la conjoncture et du *policy mix* en octobre 2011 est donc celle d'une politique monétaire fortement expansionniste, dans un contexte de croissance moins certaine mais solide, de risques inflationnistes toujours très présents, et de politiques budgétaires récentes (post-2008) très expansionnistes. La perspective de hausses de salaires généralisées (assortie par Jean-Claude Trichet d'« effets de second tour ») est toujours combattue avec véhémence par les dirigeants de la banque et fait l'objet d'une attention tatillonne de la part des décideurs européens. La BCE, faisant de la compétitivité de la zone euro une priorité, considère que les coûts élevés du travail et de la protection sociale la handicapent fortement sur le marché mondial (d'où l'idée que seules des réformes structurelles peuvent la faire gagner en compétitivité donc en croissance), ce qui la conduit à maintenir un discours extrêmement restrictif en matière de coûts salariaux. Cette politique a aussi pour conséquence un maintien de l'euro à un taux relativement élevé, même dans le contexte de la crise financière. Ce taux élevé pénalise structurellement les entreprises industrielles exportatrices les plus dépendantes de la compétitivité-prix.

La BCE mène cette politique monétaire relativement rigoureuse dans un contexte de chômage massif grandissant et d'inflation basse (surtout hors prix de l'énergie et des matières premières), autant d'éléments qui pourraient inciter, à l'opposé, à une politique nettement plus accommodante face aux menaces d'une crise sociale de grande ampleur. Le maintien de l'orthodoxie monétaire est cependant assuré par le biais restrictif des décisions en matière de taux d'intérêt et l'obsessionnelle lutte contre l'inflation (salariale<sup>8</sup>) : comme en juillet 2008, où la BCE augmente ses taux d'intérêt à la veille de la crise mondiale, elle a mené au premier semestre 2011 une politique structurellement pro-cyclique, renforçant les tendances récessives..

Même l'OCDE, qui après le FMI a révisé ses prévisions de croissance fortement à la baisse, incitait en octobre 2011 la BCE à adopter une politique monétaire plus fortement expansionniste et à ne pas contribuer par un excès de zèle à une dynamique récessive de plus en plus marquée : la récente baisse des taux montre que les dirigeants de la BCE ont peut-être commencé à prendre conscience de leur responsabilité dans le ralentissement global, mais les taux européens restent nettement plus élevés que ceux des autres grandes zones du monde capitaliste. L'appel du G20 de Cannes à des politiques monétaires expansionnistes confirme en tout cas que celles-ci sont l'un des leviers possibles pour éviter la récession qui s'annonce.

### **Une politique financière bousculée, tournée vers la seule survie à court-terme du système financier**

La BCE s'est orientée par ailleurs depuis 2008 vers des politiques monétaires dites « non conventionnelles », qui s'intensifient en 2010 lorsqu'elle lutte contre la crise de défiance qui affecte la zone euro, en acceptant d'acheter des titres de la dette publique grecque, puis espagnole et italienne en 2011, sur le marché secondaire (ce que l'on appelle le *Securities Market Program* (SMP), en date de mai 2010), cette pratique devant être relayée fin octobre 2011 par le Fonds Européen de Stabilité Financière, qui cèdera lui-même la place en 2013 au Mécanisme européen de stabilité. Le SMP signale le véritable basculement dans une « hétérodoxie » pratique de la banque centrale, obligée de mener une politique de rachat de titres publics malgré son mandat restrictif, ce qui la conduit à agir dans le déni permanent pour préserver la cohérence (sinon la pureté) de sa doctrine. Les doctrinaires allemands de la BCE (Jürgen Stark et Axel Weber en premier lieu) ne

8. Les prix des actifs (financiers ou immobiliers) échappent depuis le début à la conception étroite de l'inflation développée au sein de la BCE, comme d'ailleurs des autres banques centrales.

s'y sont d'ailleurs pas trompés, dénonçant une contradiction idéologique fondamentale depuis l'année 2008.

Cette politique financière d'urgence et peu planifiée vise à maintenir sous contrôle le financement de la dette publique grecque (resp. portugaise, espagnole et italienne) dont le taux d'intérêt de marché devient insoutenable (voir graphiques). Elle est présentée comme « exceptionnelle », mais elle a déjà conduit à une forte croissance du bilan de la BCE, qui contribue à la déstabilisation de la doctrine de l'institution et de sa cohésion interne, en l'assimilant de plus en plus à une *bad bank*.

Le paradoxe de la BCE est qu'elle mène ainsi, à son corps défendant, une politique « non-conventionnelle » qui sort radicalement de son cadre juridique initial (les traités européens), tout en fondant parallèlement sa critique des autorités politiques (qu'elle juge seules responsables de la crise de la zone euro du fait de leur laxisme budgétaire) sur une dénonciation symétrique du « non-respect » de leur propre cadre juridique, le Pacte de stabilité et de croissance, lequel est censé limiter par construction les dérives des finances publiques dans les pays de la zone euro. L'invocation de la « règle d'or » de l'équilibre financier prend dès lors une forme très rigoureuse dans le discours des autorités européennes, fonctionnant comme un instrument de négociation et une « contrepartie » à l'entrée dans des politiques « non conventionnelles », une véritable contrainte politique qui est censée s'imposer désormais sans débat démocratique à tous les États.

Les luttes intergouvernementales et inter-institutionnelles sur le FESF et la succession de sommets européens depuis 2010, visant à « sauver l'euro » selon la communication officielle, sont une source profonde de déstabilisation pour l'institution et la politique financière, dans la mesure où elles actualisent les tensions internes et externes entre gardiens de l'orthodoxie fondatrice et dirigeants plus « pragmatiques » face aux contraintes politiques voire sociales, entre pays du Nord (Allemagne, Pays-Bas, Finlande...) et pays du Sud (Italie, Grèce, Espagne...), la France ayant une position « intermédiaire » dans un jeu intergouvernemental et international complexe.

La naissance du FESF est le produit de cette tension, mais sa nature même reste un enjeu pour la BCE, dans la mesure où il pourrait ou non, selon les positions gouvernementales défendues par les uns et les autres, emprunter directement des fonds à la BCE, ou non. La vision la plus « hétérodoxe »

du FESF, telle qu'elle a été défendue par la France, a été clairement battue en brèche lors du sommet de Bruxelles du 26 octobre 2011. C'est une conception restrictive qui prévaut jusqu'ici, limitant les possibilités d'intervention en cas de crise massive d'un pays tel que l'Italie et en cas de nouveau soubresaut financier, qui pourtant se fait jour début novembre 2011 avec l'annonce « surprise » d'un référendum en Grèce (annonce qui ne durera que quelques heures devant les conséquences qu'elle déclenche).

La BCE semble ainsi être allée au bout des distorsions qu'elle pouvait infliger à son cadre institutionnel et doctrinal de départ et c'est en fait fragilisée que l'institution doit désormais faire face aux nouveaux développements de la crise financière : tous les regards sont tournés vers elle dans les phases de spéculation accentuée et tout mouvement vers des politiques moins conventionnelles accroît la situation de porte-à-faux de ses membres.

### **Les politiques budgétaires : un coup de frein plus ou moins brutal et la constitutionnalisation de l'équilibre des finances publiques**

Dans ce contexte, sous la pression conjuguée de la BCE et des agences de notation, les autorités politiques s'engagent dans des politiques budgétaires très restrictives en 2010 et 2011. L'ajustement budgétaire est plus ou moins fort selon les pays et ses conséquences prévisibles (telles qu'elles peuvent être estimées, de façon assez approximative, par les modèles macro-économétriques en vigueur dans les organismes de conjoncture) diverses : très brutal dans les pays en crise (Grèce, Portugal, Espagne...), moins marqué dans les pays où le solde budgétaire est moins dégradé (Allemagne, Pays-Bas...).

La BCE a donc, pour l'essentiel, obtenu la réalisation de ses revendications de toujours en matière de respect plus strict de l'orthodoxie budgétaire : le Pacte de stabilité et de croissance est considérablement durci par le « paquet gouvernance économique », et les sanctions contre les pays trop « laxistes » institutionnalisées<sup>9</sup>. Les objectifs en matière de finances publiques échappent désormais très largement à la souveraineté des États européens.

La constitutionnalisation des politiques économiques est défendue par les dirigeants de la BCE, ainsi que le Pacte de stabilité et de croissance, et par les dirigeants politiques allemands. Dans leur conception, l'ordre légal doit permettre d'assurer la stabilité de l'ordre économique et social,

9. Voir l'article de C. Mathieu et H. Sterdyniak dans ce même numéro.

en empêchant les « dérapages » dus aux acteurs politiques. S'appuyant sur la doctrine monétariste qui valorise les « règles » au détriment des « politiques discrétionnaires », c'est-à-dire soumises aux demandes de groupes d'opinion, les économistes allemands ont construit une doctrine juridico-économique qui structure largement les politiques économiques et sociales européennes depuis les années 1990.

Dans la mesure où les politiques restrictives se généralisent et éteignent un après l'autre les « moteurs » de l'activité économique en Europe, sans qu'aucune région du monde ne soit très clairement à la source d'un nouveau dynamisme, leur effet restrictif sur la conjoncture européenne, après avoir été largement nié, devient de plus en plus évident tout au long de l'année 2011, surtout à partir de septembre et octobre, ce qui contribue à renforcer les logiques de « panique financière » qui accroissent les tensions.

#### Impact des révisions des plans d'austérité européens sur la croissance française en 2012

En point de PIB

	Impulsions budgétaires retenues lors de la révision...		
	... avril	... octobre	Écart
France	-0,5	-1,0	-0,5
Allemagne	-0,3	-0,3	0,0
Italie	-0,6	-1,6	-1,0
Espagne	-1,9	-2,6	-0,7
Royaume-Uni	-1,9	-1,9	0,0
PECO	-0,1	-1,7	-1,6
<b>Impact sur la croissance française</b>			<b>-0,7</b>

Source : Prévisions OFCE.

### Le freinage conjoncturel et son interprétation dominante

Comme en 2008<sup>10</sup>, on assiste à la conversion (plus progressive cependant) à un diagnostic de « retournement conjoncturel », qui s'appuie sur les indicateurs usuels, régulièrement publiés et révisés (comptes nationaux) ou issus d'enquêtes de conjoncture (voir tableau ci-dessus).

La première conséquence de ce diagnostic est d'accroître un peu plus la pression sur les finances publiques : les

10. F. Lebaron, *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.



acteurs renforcent leur logique restrictive pour parvenir à rétablir l'équilibre budgétaire aux dates fixées, extrêmement contraignantes, et qui ne sont plus remises en cause dans l'espace public.

Ils entrent ainsi dans un « cercle vicieux » restrictif dont les conséquences sociales et politiques de plus en plus déstabilisatrices rendent la poursuite de plus en plus incertaine et chaotique. Les cas grecs, irlandais, portugais et espagnols illustrent ce processus : dans ces différents cas, l'instabilité politique s'accroît, des réactions sociales à l'austérité s'expriment de plus en plus fortement, sous des formes très variées, la récession ou la croissance très faible s'accompagne d'indicateurs sociaux toujours plus défavorables, qui révèlent l'intensification de la crise sociale.

.....

### **L'instabilité sociale et politique en Europe**

En Irlande, le Fianna Fail, parti qui a été au pouvoir durant la période d'euphorie financière, est laminé lors des élections de février 2011. La continuité prévaut sur le fond, mais avec des équipes renouvelées. En Espagne, le PSOE vient d'être largement battu par le parti conservateur, qui va sans doute mener une politique encore plus rigoureuse : là encore, le jeu de bascule fait se succéder des équipes qui partagent les choix économiques essentiels, mais se démarquent sur le marché électoral... L'instabilité s'accroît plus fortement en Grèce, avec les défections croissantes au sein du Parti socialiste (Pasok) et l'annonce d'un référendum par le premier ministre fin octobre, déclenchant un nouveau climat de très forte incertitude, avec gouvernement d'union nationale et annonce de nouvelles élections dès le mois de février 2012. Même en Allemagne et en France, la situation politique devient plus incertaine, les partis conservateurs au pouvoir étant de plus en plus impopulaires et divisés. En Allemagne, outre les défaites de la majorité en place lors des élections locales, celle-ci est travaillée par de très fortes tensions idéologiques et politiques, reflétant la crise du projet européen et des mécanismes de solidarité, ainsi que les évolutions au sein de la BCE, qui marginalisent les positions les plus dogmatiques des banquiers centraux allemands.

.....

### **Les conséquences du freinage : une dégradation rapide de la conjoncture, du marché du travail et des indicateurs sociaux**

La conjonction d'une politique monétaire à tendance restrictive et de politiques d'ajustement budgétaire brutal a donc pour effet une dégradation sensible de la conjoncture, qui est partiellement « reconnue » par les instituts de conjoncture en septembre-octobre 2011, même si la perspective d'une « rechute en récession » est alors toujours largement

repoussée, du fait du biais optimiste systématique des prévisions officielles : les prévisions pour l'économie française les plus pessimistes effectuées en octobre 2011 restent supérieures à 0,5% pour 2012, nettement plus bas néanmoins que la prévision budgétaire officielle (1,75% au même moment, et cela jusqu'à la fin octobre, où elle est ramenée à 1%, prétexte à de nouvelles mesures d'austérité).

Cette dégradation pèse sur la confiance des acteurs des marchés et contribue à nourrir un climat psychologique pessimiste diffus, qui favorise lui-même l'accentuation de la crise de la zone euro, dans une logique de défiance collective qui semble de moins en moins contrôlable. Les prévisionnistes des marchés financiers, relativement optimistes en début de période, voient cet optimisme s'effriter tout au long de l'année 2011.

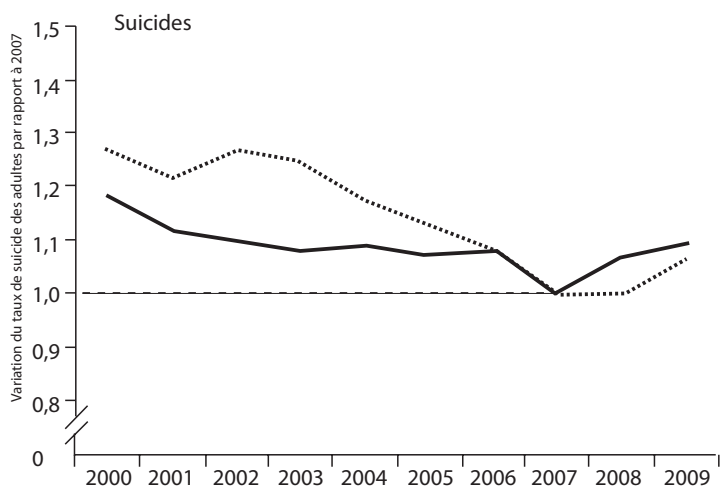
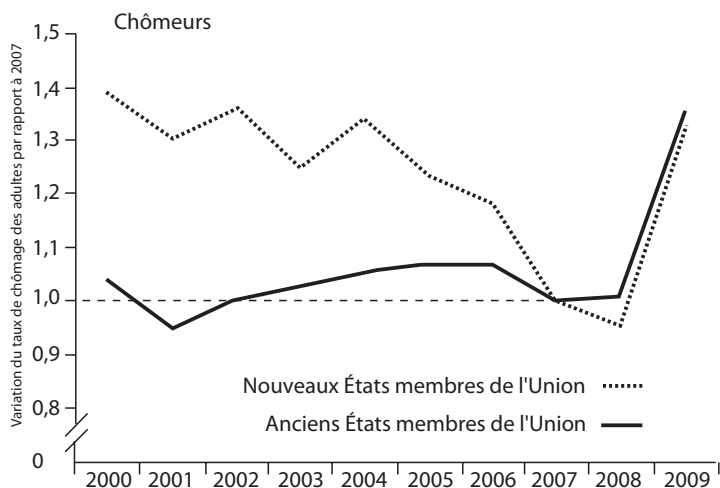
La spéculation se déchaîne contre la dette publique et entraîne derrière elle les agences de notation. Les *spreads* (écarts) de taux et les notations des agences deviennent les indicateurs les plus visibles de cette dégradation. Le « cercle vicieux » grec qui se met en place en 2010 illustre le mécanisme appelé à se généraliser : récession, baisse des rentrées fiscales, nouvel ajustement budgétaire « contraint », montée des taux d'intérêt sur la dette publique, dégradation de la notation de la dette publique par les agences de notation, et ainsi de suite. Dans ce contexte, le marché du travail continue évidemment de se dégrader, ce qui renforce les tendances récessives.

Mais cette dégradation du marché du travail n'est qu'un aspect d'un phénomène de dégradation sociale plus large et globale. L'instabilité politique et sociale s'accroît, comme nous l'avons vu plus haut. Les indicateurs sanitaires sont mal orientés dans les pays qui connaissent une récession prolongée (voir plus bas).

Les dynamiques inégalitaires s'accroissent en matière d'emploi et de précarité, au détriment en premier lieu des jeunes. L'une des contradictions les plus fortes des systèmes sociaux européens oppose ainsi les jeunes, globalement plus diplômés, en situation de chômage et de précarisation, et les plus âgés, plus attachés aux « équilibres » financiers. Cette opposition gagne en force avec le *policy mix* restrictif qui se met en place. Elle crée les conditions d'une montée des tensions sociales.

Les spécialistes des indicateurs sociaux ont montré depuis de nombreuses années que la progression du chômage et de l'emploi précaire, plus largement de l'insécurité économique,

**Variation des taux de chômage et de suicide des adultes par rapport à l'année 2007, dans les États membres de l'Union européenne.**



s'accompagne d'un ensemble de dégradations multiformes, plus ou moins marqué selon le degré de développement de l'État social et des « filets protecteurs ». Les taux de suicide, mais plus largement divers indicateurs de morbidité, se dégradent, comme le montre une étude épidémiologique récente sur le cas grec publiée dans *The Lancet*<sup>11</sup>. ■

11. [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(11\)61079-9/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(11)61079-9/fulltext)